

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

1.6

Commune de

**LUSSAT**

SCP DESCOEUR F et C  
ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
49 rue des Salins  
63000 Clermont Ferrand  
Tel : 04.73.35.16.26.  
Fax : 04.73.34.26.65.  
Mail : scp.descoeur@wanadoo.fr

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### ANNEXES SANITAIRES

#### PRESCRIPTION

Délibération du conseil municipal du 23.02.2009

#### ARRET DU PROJET

Délibération du conseil municipal du 11 mai 2012

#### APPROBATION

Délibération du conseil municipal du 4 juin 2013

#### MODIFICATIONS – REVISIONS PARTIELLES MISES A JOUR

1. Modif. simpl. n°1 app. par DCM du 02/03/2015
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...



## L'eau potable

La commune fait partie du Syndicat Intercommunal de captage et d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP de la Plaine de Basse Limagne). La SEMERAP gère et entretient le réseau.

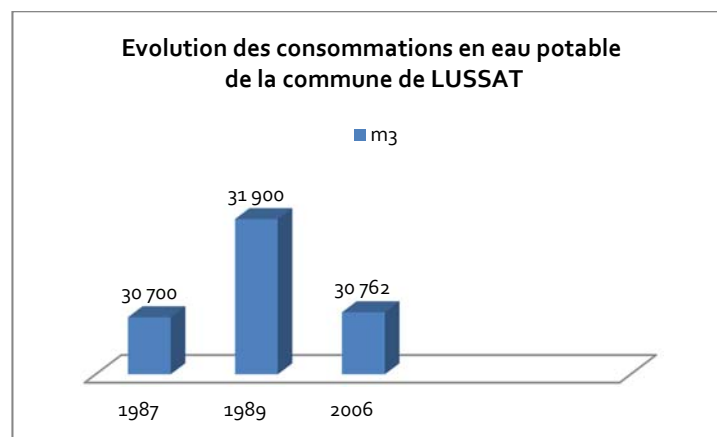
### L'eau du syndicat provient

- des ressources aquifères volcaniques : captages des Grosliers sur la commune de Blanzat et captages d'Argnat sur la commune de Sayat.
- de la nappe alluviale de Limons et Pont du Château, dans la rivière Allier.

L'adduction de Lussat se fait par une alimentation gravitaire depuis le captages d'Argnat jusqu'au réservoir des Mauvaises (2000m<sup>3</sup>). Les bourgs de Lussat et Lignat sont desservis par des conduites de  $\varnothing$  150, 100, 80, 60, 50 et 40 mm.

### La consommation

|      | Nombre d'abonnés | Consommation   |
|------|------------------|----------------|
| 2006 | 379              | 222 l/j/abonné |



Source : POS (1987, 1989)

### La qualité

La fiche qualité de la DDASS de 2008 signale que l'eau potable est de bonne qualité bactériologique, peu fluorée, présentant peu ou pas de nitrates. Le niveau de sécurité offert par le réseau est satisfaisant.

## L'Assainissement

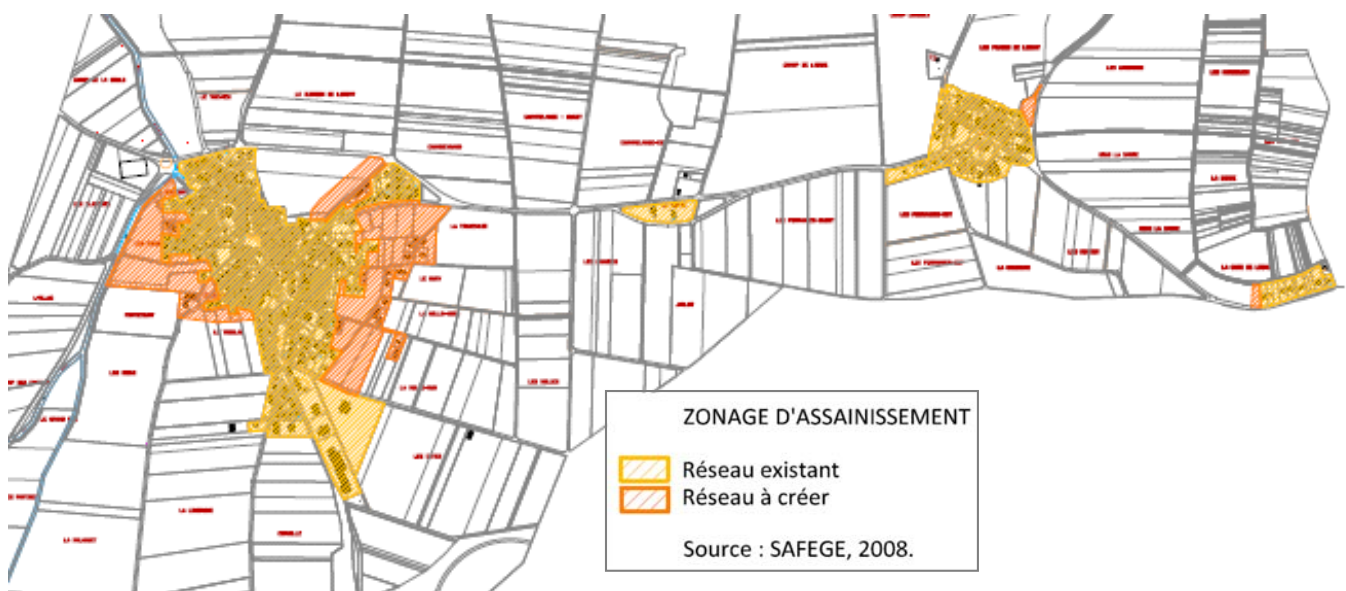
La gérance et l'entretien sont confiés à la SEMERAP.

L'habitat de la commune est regroupé en 2 entités : le bourg de Lussat et le village de Lignat.

La commune est desservie par un réseau d'assainissement collectif mixte (réseau unitaire et séparatif) relié à la station d'épuration de Pont du Château, construite pour une capacité de 30 000 Equivalent / Habitants.

Le SIAREC réalise régulièrement des diagnostics de fonctionnement des réseaux (en 2000, 2007). Les anomalies constatées tant sur Lussat que sur Lignat, font apparaitre des problèmes

- de vétusté de certaines parties des réseaux,
- la capacité insuffisante de certaines canalisations notamment unitaires, pour l'extension de zones constructibles,
- de présence d'eaux usées dans certaines canalisations d'eaux pluviales, en partie corrigée en fonction des travaux de voiries engagés.



La commune a fait l'objet d'une étude de zonage d'assainissement en 2008 (Safege).

**L'assainissement individuel ne concerne que 20 abonnés, adhérentes au Service Public d'Assainissement Autonome (SPANC), géré par le SIAREC (syndicat intercommunal d'assainissement de la région Est de Clermont Fd).**

L'étude de zonage d'assainissement réalisé en 2008 par Safege, insiste sur le fait que les sols présentent globalement des caractéristiques défavorables à l'assainissement autonome par tranchées filtrantes. Pour l'épuration des eaux usées dans les sols, il faudrait avoir recours à des techniques plus sophistiquées utilisant des matériaux rapportés et évacuer les eaux traitées par des fossés existants ou à créer.

## Les déchets

---

La commune de Lussat dispose d'une déchetterie locale.

**La commune de Lussat adhère au SBA.**

La collecte s'effectue 1 fois par semaine pour les ordures ménagères, 2 fois par mois pour les déchets recyclables (papier, carton, plastiques,...). Les produits collectés sont déposés à la décharge du Bois de l'Aumône.